



Délibération n° 04 / 2019

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

PRÉFECTURE  
DE L'HÉRAULT  
14 MARS 2019  
D.R.C.L  
GREFFE - P.F.R.A.

L'an deux mille dix-neuf, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Mme Isabelle BARDIN, Anne-Marie CALMES, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Danièle DUBOUCHER, Véronique GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE, Monique MARCILLAC, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Katia TROCHAIN, Michèle WASSELIN, Messieurs Daniel BERAUD, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Jean-Marie POURTIER, Bernard PRIOU, Rémi SIE, Thierry QUILLES.

Absents excusés : M. Cyrille AMIRAULT (pouvoir à Mme Katia TROCHAIN), M. Julien BIEGEL (pouvoir à M. Joseph MARCO), M. Mickaël GIL (pouvoir à Mme Karine QUEVEDO), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), M. Gaspard MESSINA (pouvoir à Mme Sylvie CINÇON), Mme Jeanne ZONCA (pouvoir à Mme Michèle WASSELIN)

Absents non excusés :

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Animations – Fleurs en fête 2019 – Demandes de subventions**

*Monsieur Patrick MATTERA, Adjoint au Maire, délégué au commerce, activités économiques et emploi, expose au Conseil municipal :*

La Commune souhaite organiser pour la quatrième année un marché aux fleurs « Fleurs en fête » le dimanche 14 avril 2019. Cette journée est l'occasion de faire découvrir le parc du château autour d'exposants spécialisés (pépiniéristes, horticulteurs, artisans et particuliers amateurs). « Fleurs en fête » propose également de l'artisanat local, des produits du terroir, des ateliers pour les enfants et des animations. L'objectif est de sensibiliser le public à l'intérêt de connaître, protéger, entretenir les jardins, transmettre les savoir-faire et proposer un lieu d'échanges autour des plantes et des fleurs.

Afin de soutenir cette action, il convient de solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission animations 27/02/2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

- AUTORISE Madame le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération,
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 04/2019**

**Objet : Animations – Fleurs en fête 2019 – Demandes de subventions**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 29 (dont 6 pouvoirs)

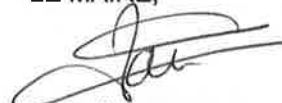
Votes : 28

Pour : 22

Contre : 6 (Mme Isabelle IRIBARNE, M. Daniel BERAUD, M. Marc GERVAIS, M. Bernard PRIOU, Mme Jasmine DE BLOCK, Mme Marie-Thérèse MERCIER)

Abstention : 1 (M. POURTIER)

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,



Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 4 mars 2019.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN